

Textes, sources, lettres, monuments? Réflexions sur les documents écrits clunisiens du Moyen Âge

Didier Méhu

▶ To cite this version:

Didier Méhu. Textes, sources, lettres, monuments? Réflexions sur les documents écrits clunisiens du Moyen Âge. Memini. Travaux et documents, 2006, 9-10, pp.169-190. halshs-03099133

HAL Id: halshs-03099133 https://shs.hal.science/halshs-03099133

Submitted on 21 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Société des études médiévales du Québec

Memini Travaux et documents



9-10 Montréal 2005-2006

Sommaire

Jean-François Corner, Fropos minianes
Maria Helena da Cruz Coelho, Historiographie et état actuel de la recherche sur le Portugal au Moyen Âge9
Fiscalité et identités urbaines à la fin du Moyen Âge. Textes rassemblés par Michel HÉBERT etDenis MENJOT
Michel Hébert et Denis Menjot, Fiscalité et identités urbaines à la fin du Moyen Âge. Introduction63
Danielle Courtemanche, Fiscalité identitaire dans l'État bourguignon : Béthune et la défense de ses droits aux XIV- XV siècles
Sébastien Hamel, « Pour ce que taille est chose haineuse » ou pourquoi l'aide sur le vin rencontra-t-elle autant de succès dans les villes de Picardie à la fin du Moyen Âge ?
Juliette Dumasy, Réparation des feux et identité locale en Rouergue en 1504
Andrea Caracausi, Identité urbaine, fiscalité d'État et corporations : Venise et ses villes entre XVe et XVIIe siècle
Maria Ginatempo, Fiscalités et identités urbaines en Italie au bas Moyen Âge

Textes, sources, lettres, monuments ? Réflexions sur les documents écrits clunisiens du Moyen Âge.

Textes rassemblés par Didier Méhu

dier Méhu, Textes, sources, lettres, monuments? eflexions sur les documents écrits unisiens du Moyen Âge. Introduction	
Isabelle Rose, La Vita Gregorii Turonensis	.102
d'Odon de Cluny. Un texte clunisien ?	.191
Sébastien Barret, Archivistique et tradition documentaire : quelques observations sur le cas clunisien	.279
Marc Saurette, Tracing the Twelfth-Century Chronica of Richard of Poitiers, Monk of Cluny	303
Soutenances de thèses	.351
Comptes rendus	.361

Textes, sources, lettres, monuments ? Réflexions sur les documents écrits clunisiens du Moyen Âge

Didier Méhu Université Laval, Québec

La documentation écrite clunisienne a fait l'objet, ces dernières années, d'une attention renouvelée qui a mis en valeur ses processus de production, de diffusion et de conservation, ainsi que ses usages sociaux. Les chartes, les cartulaires, les chroniques, les Vies de saints, les coutumiers, les statuts, les comptes-rendus de visites et de chapitres généraux, les nécrologes, les calendriers, les lettres et œuvres polémiques clunisiennes ont ainsi été replacés au cœur de l'écriture de l'Histoire clunisienne¹. C'est pour faire état de ces travaux que le groupe de recherches des médiévistes et modernistes de Montréal et Québec (Grepsomm)², attentif aux formes et usages de l'écrit médiéval, a organisé une journée d'études consacrée aux « textes clunisiens » et aux problèmes posés,

On se repèrera dans la bibliographie clunisienne avec la *Bibliotheca Cluniacensis Novissima* (*BCN*) qui répertorie l'essentiel des publications relatives à Cluny depuis les plus anciennes (premier imprimé clunisien en 1498) jusqu'à aujourd'hui. La *BCN* est régulièrement mise à jour à l'Institut für frühmittelalter Forschung de Münster (Westphalie) par Franz Neiske: http://www.uni-muenster.de/Fruehmittelalter/Projekte/Cluny/BiblClun/Welcome.htm. Deux mises au point récentes permettent également de se repérer parmi l'historiographie clunisienne des deux dernières décennies: D. Iogna-Prat et C. Sapin, « Les études clunisiennes dans tous leurs états. Rencontre de Cluny, 21-22 septembre 1993 », *Revue Mabillon*, n.s., t. 5 (= t. 66) (1994), p. 233-258; D. Iogna-Prat, « Bibliographie clunisienne (1993-1999) », *Revue Mabillon*, n.s., t. 11 (= t. 72) (2000), p. 269-277.

Groupe de recherches sur les pouvoirs et les sociétés de l'Occident médiéval et moderne, dont les axes et travaux sont présentés sur le site : http://www.grepsomm.uqam.ca/.

aujourd'hui, par leur étude et leur édition³. Les articles rassemblés dans ce numéro de *Memini* en sont le résultat, auquel on a joint les contributions de deux jeunes chercheurs qui éclairent certains processus de fabrication, de conservation et de diffusion des documents écrits clunisiens.

Dans le sillage de ses recherches doctorales consacrées à l'itinéraire et l'œuvre ecclésiologique du second abbé de Cluny, Odon (927-942), Isabelle Rosé a soumis la Vie de Grégoire de Tours (BHL 3682) à une analyse lexicale qui lui permet de l'attribuer à l'abbé de Cluny⁴. Embrassant l'ensemble de l'histoire clunisienne, Sébastien Barret propose un tour d'horizon des modes de production et de conservation des archives à Cluny, afin de souligner les choix et les enjeux de la « stratification archivistique » des documents parvenus jusqu'à nous⁵. Marc Saurette suit les traces manuscrites de la chronique universelle de Richard dit de Poitiers, moine de Cluny, une œuvre du xII^e siècle méconnue et partiellement inédite, susceptible d'éclairer sous un jour nouveau la production historiographique à Cluny⁶.

Les points communs entre ces trois recherches n'apparaitront pas de prime abord, si ce n'est évidemment dans leur relation avec l'abbaye bourguignonne. Mais il nous a semblé qu'elles

³ La journée d'étude s'est tenue à Montréal (UQÀM), le 17 septembre 2005 : « Problèmes d'édition des textes monastiques du Moyen Âge central : l'exemple de Cluny ». Elle a donné lieu à trois présentations : D. MÉHU, « Les «lettres clunisiennes». Problématiques et recherches récentes », I. Cochelin, « Les coutumiers clunisiens du xi^e siècle : de la coutume orale à la loi écrite... et les étapes intermédiaires », et M. Saurette, « On Editing the Chronica of Richard of Cluny ».

⁴ Isabelle Rosé a consacré ses recherches doctorales à l'œuvre et l'itinéraire de l'abbé Odon: I. Rosé, Odon de Cluny (vers 879-942). Itinéraire et ecclésiologie d'un abbé réformateur entre aristocratie carolingienne et monde féodal, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Nice – Sophia-Antipolis le 3 décembre 2005. La publication est prévue en 2008 dans la Collection du Centre d'études médiévales de Nice (Brepols).

Sébastien Barret a consacré ses recherches doctorales à l'histoire des archives de l'abbaye de Cluny, S. BARRET, La mémoire et l'écrit : l'abbaye de Cluny et ses archives (x²-xvur siècle), Münster, Lit, 2004 (Vita Regularis, 19).

permettaient, en dépassant les classifications typologiques entre les chartes, *Vitae*, *historiae*, et en introduisant le doute sur certaines classifications génériques comme celle des « textes », « sources » ou « lettres », de renouveler la question des statuts, usages et modes de production des documents écrits clunisiens. Le but de ce préambule est de poser, à partir de la documentation clunisienne, quelques questions d'ordre général sur la manière de concevoir les objets textuels pour écrire l'histoire médiévale. Ce questionnement n'est pas nouveau. Il figurait notamment au « programme » de la nouvelle histoire dans les années 1970⁷, mais il n'est peut-être pas inutile d'en rappeler certains principes à la lumière des recherches récentes et des conditions nouvelles de la médiévistique

Des textes ?

Se demander si les chartes, les Vies de saints, les chroniques ou les exempla écrits par des moines de Cluny sont des « textes » peut sembler relever du truisme, et l'on entend déjà les voix s'élever pour dénoncer la perte de temps d'un tel questionnement à l'heure de la recherche de la rentabilité dans les sciences sociales. Les résultats d'une enquête collective menée récemment à l'initiative de Ludolf Kuchenbuch montrent pourtant toute l'acuité du questionnement dès lors que l'on admet que les historiens doivent être conscients des concepts et termes qu'ils utilisent, y compris les

Après des recherches doctorales consacrées à l'œuvre réformatrice de Pierre le Vénérable (M. Saurette, Rhetorics of Reform: Abbot Peter the Venerable and the Twelfth-Century Rewriting of the Cluniac Monastic Project, Ph.D. University of Toronto, 2004), Marc Saurette a commencé, dans le cadre d'une bourse postdoctorale du CRSH, l'étude critique de la chronique de Richard de Poitiers. L'article qui suit constitue le premier état de sa recherche.

J. LE GOFF et P. TOUBERT, « Une histoire totale du Moyen Âge est-elle possible ? », dans Actes du 100° Congrès national des Sociétés savantes, Paris, 1975, Section de philologie et d'histoire, t. I, Paris, 1977, p. 31-44; dont les propos sont partiellement repris et actualisés par P. TOUBERT, « Tout est document », dans L'ogre historien. Autour de Jacques Le Goff, Textes rassemblés par J. REVEL et J.-C. SCHMITT, Paris, Gallimard, 1998, p. 85-105.

plus courants et en apparence les plus neutres⁸. Au-delà de la banalité du mot *texte*, utilisé aujourd'hui pour parler d'un article de journal, d'un slogan publicitaire, d'une circulaire administrative, d'un article scientifique ou d'un document conservé dans un service d'archives... il importe en effet de prendre la mesure des présupposés et de l'anachronisme induits par l'usage du mot « texte » pour qualifier les documents écrits médiévaux.

L'analyse lexicale du mot textus chez les auteurs latins du xilé siècle publiés dans la Patrologie latine montre qu'il revêt deux significations très majoritaires : dans un sens concret, il désigne un évangéliaire (c'est-à-dire un objet) et dans un sens abstrait, il renvoie au texte sacré, c'est-à-dire au verbum écrit⁹. Rien de cela n'est comparable à l'usage abstrait et homogénéisé du mot texte pour qualifier tout écrit, quel que soit son support, sa forme, sa longueur, sa relation avec un auteur ou une institution.

L'usage du mot *texte*, au singulier, pour parler d'une charte ou d'une *Vîta* implique une réduction du document à son contenu. Le support et la forme de l'objet sur lequel les mots ont été écrits, voire les transformations que le document a subies pour l'adapter à de nouveaux usages (par exemple sa conservation dans un dépôt d'archives ou sa compilation avec d'autres pièces dans un recueil) sont alors négligés au profit d'un contenu, posé plus ou moins consciemment comme un récit autonome et reproductible sans que son sens en soit changé.

Aussi, pour qualifier et penser adéquatement les documents écrits du Moyen Âge, aurions-nous grand intérêt à intégrer les propositions de Joseph Morsel formulées dans les pages de cette revue il y a quelques années, et délaisser l'usage du mot texte au

^{8 &#}x27;Textus' im Mittelalter. Komponenten und Situationen des Wortgebrauchs im schriftsemantischen Feld, dir. L. Kuchenbuch et U. Kleine, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 2006 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 216).

A. Guerreau, « Textus chez les auteurs latins du 12° siècle », dans 'Textus' im Mittelalter, ouv. cité note précédente, p. 149-178.

profit de la notion de document, voire d'objet textuel dont le support, la mise en page, les modes de conservation et les usages révèlent le sens¹⁰. Les documents écrits du Moyen Âge sont les produits des rapports sociaux et ils sont eux-mêmes producteurs de rapports sociaux. Leur contenu (le texte), leur matérialité (l'objet, le support, la matière) et la visibilité qui leur est donnée (mise en page, insistance sur les aspects visuels y compris dans l'écriture, usages et gestes rituels pour montrer les documents écrits sans forcément les lire) contribuent à en infléchir le sens¹¹. Aucun de ces aspects ne saurait être négligé pour appréhender la valeur sociale des documents. Les réduire à des textes tend à gommer les processus de production des objets et leur matérialité signifiante.

En outre, l'autonomisation du texte par rapport à son support, sa mise en page et ses usages sociaux n'est pas sans relation avec une conception quasi religieuse du *texte* qui a été entérinée par la valorisation chrétienne du *verbum* dans sa forme écrite. Considéré comme un récit autonome, le texte est implicitement investi d'une autorité et d'une certaine véracité intrinsèque. Le discours de l'historien s'en trouve nécessairement infléchi. Les archéologues médiévistes ont pris l'habitude de chercher dans ce qu'ils appellent *les textes* – c'est-à-dire les documents écrits contemporains des objets qu'ils fouillent – des clés pour interpréter une découverte ou dater une construction. Mais avant d'extraire un bref passage d'un *texte* (sous-entendu la source de la vérité) pour justifier un fait que

¹⁰ J. Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », Memini. Travaux et documents publiés par la Société des études médiévales du Québec, 4 (2000), p. 3-43; repris avec quelques variations et compléments bibliographiques dans Écrire, compter, mesurer / 2. Vers une histoire des rationalités pratiques, articles publiés en ligne sous la direction de N. Coquery, F. Menant et F. Weber, Éditions rue d'Ulm / Presses de l'École normale supérieure, 2006, p. 4-32, http://www.presses.ens.fr/PDF/ECMonline.pdf (ici p. 17-18).

En plus de ses propositions théoriques, J. Morsel a publié des analyses de documents qui sont autant de démonstrations de l'intérêt que l'historien peut retirer de la prise en compte des aspects textuels, matériels et visibles des documents médiévaux. On les trouve en annexe de chaque chapitre de son ouvrage de synthèse: J. Morsel, L'aristocratie médiévale, v^e-xv^e siècle, Paris, A. Colin (Collection U), 2004.

les traces archéologiques ne permettent pas d'expliquer, ne devrions-nous pas tenter de comprendre la structure discursive de l'ensemble du récit, afin d'éviter des contresens ou des surinterprétations¹²?

Retenons un seul exemple, emprunté à l'historiographie clunisienne. Dans le douzième livre de son Historia, Orderic Vital évoque l'effondrement de la grande nef de l'église de Cluny dont la construction était récemment achevée. L'épisode est situé dans le récit des troubles violents qui ont agité la communauté monastique au printemps 1126, après le retour en force de l'abbé Pons de Melgueil, démissionnaire quelques années plus tôt. L'Ecclesia cluniacensis était alors menacée par un schisme entre les partisans de Pons et ceux du nouvel abbé, Pierre de Montboissier. Profitant des troubles, des laïcs armés auraient pénétré dans la clôture et volé des ornements dans l'église. C'est là qu'Orderic choisit d'évoquer l'effondrement de la nef, alors même, souligne-t-il, que l'église connaît l'invasion et le pillage. Malgré l'outrage, Dieu miséricordieux aurait épargné les pillards, se contentant de leur signifier leur malheur à venir par le miracle (prodigium) de l'accident¹³. L'effondrement de l'ingens basilicae navis apparaît ainsi comme le point d'orgue tragique du schisme, le moment emblématique du vacillement de l'Ecclesia cluniacensis qui emporte la communauté, l'institution et le bâtiment. Les archéologues de Cluny ont généralement adopté une lecture réaliste des propos d'Orderic Vital, en s'efforcant de situer le lieu précis de l'écroulement de la nef et ses relations avec les constructions ultérieures, notamment celle des arcs-boutants14. Une telle démarche repose implicitement sur une survalorisation du caractère objectif du

J'ai tenté de le faire avec la dite « vieille chronique » de l'évêché de Maguelone qui contient des mentions relatives à la construction de la cathédrale au xne siècle, souvent citées par les archéologues alors qu'elles cadrent mal avec l'analyse fine du bâti subsistant: D. Méhu, « Ecclesia vetus demolita est, et nova ex majori parte constructa. Les récits de la construction de l'église de Maguelone du xne au xne siècle », à paraître dans Maguelone, archéologie d'une île de la lagune languedocienne, dir. A. Legrand-Garnotel, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc (Monographies d'Archéologie Méditerranéenne).

texte par rapport à son caractère produit et construit. Or, à défaut d'argument archéologique et de toute autre mention de l'accident¹⁵, il est impossible de déterminer le facteur de réalité des propos d'Orderic Vital sur l'écroulement de la nef.

Des lettres?

Dans un article publié en 1992 dans le *Dictionnaire des* lettres françaises, Dominique Iogna-Prat a proposé l'expression « lettres » clunisiennes pour qualifier « la production écrite directement dépendante des abbés de Cluny » ¹⁶. Les « lettres » sont entendues selon une acception large qui dépasse nettement la

The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis, livre XII, chap. 30, éd. et trad. M. Chibnall, vol. 6, Oxford, Clarendon Press, 1978, p. 312-314: [...] Proh dolor! Furibundi monastica septa irruperunt, et uelut urbe armis capta hostium uiribus, ad predam cucurrerunt, ac supellectilem et ustensilia seruorum Deit nequiter diripuerunt. Dormitorium et crontochium et reliqua cenobitarum abdita quæ hactenus laicos latuerunt, nunc uiris et mulieribus non solum honestis sed etiam scurris ac meretrecibus patuerunt. Ipsa die terribile prodigium illic contigit: ingens basilicæ nauis, quae nuper edita fuerat corruit, sed protegente Deo neminem lesit. Sic pius Dominus omnes pro temeraria inuasione insperata ruina terruit, sua tamen omnes immensa benignitate saluavit. Populus itaque diffusus ubique discurrebat et impudenter illicita exercebat. Porro diuina manu ab immanis casus contritione illesus euasit miroque modo reservatus penitere postmodum potuit. [...]

¹⁴ K.-J. Conant, Cluny. Les églises et la maison du chef d'ordre, Mâcon, Protat, 1968, p. 105-107; F. Salet, «Cluny III », Bulletin Monumental, t. CXXVI-3 (1968), p. 283-288; N. Stratford, «The Documentary Evidence for the Building of Cluny III », dans Le gouvernement d'Hugues de Semur à Cluny, Actes du colloque scientifique international, Cluny, septembre 1988, Cluny, Ville de Cluny / Musée Ochier, 1990, p. 283-312 (ici p. 289-290). On trouve en revanche une lecture prudente et soucieuse du contexte dans A. Baud, Cluny. Un grand chantier médiéval au cœur de l'Europe, Paris, Picard, 2003, p. 161-162.

¹⁵ Il est particulièrement frappant de noter l'absence de toute mention de cet accident dans les documents écrits provenant de l'abbaye de Cluny, qu'il s'agisse des annales, des historiae, des Vitae, des statuts ou des chartes.

¹⁶ D. Iogna-Prat, « Cluny », dans Dictionnaire des lettres françaises. Le Moyen Âge, éd. mise à jour par G. Hasenohr et M. Zink, Paris, Fayard (La Pochotèque), p. 311-316 (citation p. 311).

catégorisation « littéraire » habituellement retenue Dictionnaire. Sont ainsi englobées les œuvres hagiographiques, qu'elles soient produites par les abbés de Cluny (Odon, Odilon et Pierre le Vénérable) ou au sujet de la vie de ces derniers par des religieux qui ne proviennent pas de la communauté clunisienne, comme Pierre Damien ou Hildebert de Lavardin. S'y ajoutent les œuvres historiographiques produites par des moines de Cluny, qu'elles aient été intégrées dans les cartulaires ou qu'elles se présentent comme des chroniques indépendantes. On compte parmi celles-ci les Historiae de Raoul Glaber, dédiées à l'abbé Odilon et partiellement rédigées à Cluny, la chronique universelle de Richard de Poitiers et une chronique clunisocentrée du xve siècle (Chronicon cluniacense) encore mal connue et mal éditée17. Les conceptions ecclésiologiques et théologiques des moines de Cluny s'expriment en outre dans un ensemble d'œuvres produites par les abbés Odon, Odilon, Hugues et Pierre le Vénérable (sermons, lettres et traités polémiques). La conception large des « lettres » clunisiennes implique de prendre aussi en compte les « écrits de la pratique », à savoir les coutumiers et statuts qui décrivent et réglementent l'organisation de la vie conventuelle et ses rapports avec le monde, les chartes conservées en original ou copiées dans les cartulaires, et certains diplômes royaux et privilèges pontificaux adressés à Cluny dont on sait qu'ils ont été composés par les moines eux-mêmes.

Cette conception très large des « lettres » présente l'avantage de situer l'ensemble de la production écrite clunisienne dans un cadre discursif cohérent. Chartes, Vitae, chroniques, lettres, sermons et traités émanent d'un même corps social et nous devons tenter de comprendre les relations qui les unissent¹⁸. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la notion de lettres n'implique pas d'envisager l'ensemble des écrits clunisiens comme des documents littéraires, ni

¹⁷ Sur celle-ci, voir en dernier lieu D. Riche, « Un témoin de l'historiographie clunisienne à la fin du Moyen Âge: le chronicon de François de Rivo », Revue Mabillon, n.s., t. 11 (= t. 72) (2000), p. 89-114; Ib., « Cluny au miroir de Cluny. Regard des clunisiens sur leur histoire », dans Écrire son histoire. Les communautés religieuses face à leur passé. Actes du 5^e colloque international du CERCOR, 6-8 novembre 2002, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne (CERCOR, Travaux et recherches, XVIII), 2005, p. 185-220.

de renoncer à toute appréhension du contexte social à partir de ces récits au profit de la seule analyse de leurs structures langagières, mais elle conduit à prendre la mesure de la construction discursive des documents, afin de mieux appréhender leurs relations avec les rapports sociaux dont ils sont à la fois des produits et des agents.

Cela vaut aussi bien pour les chartes que pour une Vie de saint, une historia ou un sermon. La figure emblématique d'un laïc persécuteur des biens d'église dans une Vita relève certes du topos. des rapports sociaux conflictuels dans lesquels les moines sont impliqués et d'un discours structurant pour positionner les moines dans une hiérarchie sociale dominée par l'Église¹⁹. L'habillage du « dispositif » des chartes dans des préambules et clauses comminatoires truffés de citations bibliques situe la « pratique » de ces actes dans un discours légitimant qui repose sur une représentation de l'ordre social. La carta n'est elle-même que la face visible et lisible d'un processus social marqué par des négociations orales, des promesses et des renonciations, des gestes et rituels qui marquent le positionnement hiérarchique des protagonistes²⁰. Le récit crée des personnages emblématiques : saint Pierre, le bénéficiaire céleste, les moines, médiateurs terrestres, et le bon donateur, sujet dont la conscience est parfois soulignée par le style direct auguel la carta rapporte ses actes. Discours et rapports

¹⁸ C'est dans cet esprit que Dominique Iogna-Prat a conçu son étude du « système ecclésial » clunisien, D. Iogna-Prat, « Cluny comme système ecclésial », dans Die Cluniazenser in ihrem politisch-sozialen Umfeld, dir. G. Constable, G. Melville, J. Oberste, Münster, Lit, 1998 (Vita Regularis, 7), p. 13-92; réarticulé comme le deuxième chapitre de son livre, Ordonner et exclure. Cluny et la société chrétienne face à l'hérésie, au judaïsme et à l'islam, 1000-1150, Paris, Aubier, 1998, p. 35-99.

¹⁹ D. Iogna-Prat, « La place idéale du laïc à Cluny (v. 930-v. 1150). D'une morale statutaire à une éthique absolue? », dans Guerriers et moines. Conversion et sainteté aristocratiques dans l'Occident médiéval (ix-xif siècle), études réunies par M. Lauwers, Antibes, Éditions APDCA, 2002 (collection d'Études médiévales de Nice, 4), p. 291-316, repris dans D. Iogna-Prat, Études clunisiennes, Paris, Picard, 2002, p. 93-124.

²⁰ Beaux exemples à partir de la documentation du nord de la France, L. MORELLE, « Les chartes dans la gestion des conflits (France du Nord, xi^e-début xii^e siècle », Bibliothèque de l'École des Chartes, 155-1 (jan.-juin 1997), p. 267-298.

sociaux sont intimement liés. L'aspect « littéraire » des documents clunisiens ne peut pas être éludé, alors même qu'il ne peut être considéré comme un critère d'interprétation suffisant, la lettre et les mots renvoyant à des pratiques sociales qui sont le terrain de l'historien.

Clunisiens?

En considérant des œuvres de Raoul Glaber, Pierre Damien ou Hildebert de Lavardin comme des « lettres clunisiennes », Dominique Iogna-Prat ouvrait une brèche sur laquelle il faut revenir. Peut-on véritablement considérer Raoul comme un auteur clunisien dès lors qu'il n'a passé que quelques années à Cluny, séjournant bien plus longuement dans des monastères qui ne dépendaient pas de l'abbaye mère (Saint-Léger de Champeaux, Saint-Bénigne de Dijon, Moutiers-Saint-Jean)? Ouant à Pierre Damien, moine de Fonte Avellana et cardinal-évêque d'Ostie avec la carrière qu'on lui connaît au service de la papauté réformatrice, et Hildebert de Lavardin, évêque du Mans puis archevêque de Tours, ils n'ont jamais porté la coule clunisienne. D. Iogna-Prat évoquait d'autres auteurs, dont le statut clunisien pourrait être discuté, comme Orderic Vital, Alger de Liège, Gilo et Hugues d'Amiens, tous connus pour leurs relations étroites avec l'abbaye bourguignonne sans pour autant en avoir été profès21. À vrai dire, la catégorisation d'un auteur dans le camp des clunisiens ou dans un autre importe peu, car c'est la notion même d'« auteur clunisien » qu'il faut questionner.

Qu'un texte ait été écrit par un moine de Cluny est une chose, mais rien n'empêche qu'il ait ensuite été diffusé, conservé, copié, voire adapté par d'autres personnes qui ne se recrutent pas dans le monastère bourguignon. Et c'est aussi sans compter le caractère très aléatoire de l'attribution d'un texte médiéval à un seul auteur, dans la mesure où l'écriture d'un récit — qu'il prenne la forme d'une historia, d'une Vîta, d'un exemplum — s'inscrit dans un processus de

²¹ D. Iogna-Prat, « Cluny », art. cité n. 16.

transmission des autorités, incluant celle de celui qui prend la plume, mais ne se limitant pas à lui.

Au-delà, se pose la pertinence de l'adjectif « clunisien », sachant que la taxinomie monastique des xe-xue siècles ne permet pas de séparer les clunisiens des autres religieux aussi facilement que nous aimerions le faire aujourd'hui. Les textes analysés par Isabelle Rosé et Marc Saurette posent la question avec une certaine acuité. Odon, auteur de la Vita Gregorii Turonensis (BHL 3682) fut abbé de Cluny. Il n'empêche qu'il demeura pendant toute sa carrière très attaché au siège épiscopal de Tours, dont il fut chanoine et où il choisit de se faire ensevelir. Sa Vie de Grégoire souligne l'exemplarité du siège épiscopal de Tours bien plus que celle du monastère de Cluny. La Chronica Richardi Pictauensis est un élément de la geste universelle réarticulée par un moine de Cluny en dehors de toute référence explicite à l'histoire de son monastère, et c'est au regard des autres chroniques universelles contemporaines que ce récit prend son sens, beaucoup plus que par rapport à l'historiographie clunisienne dont elle ne reprend aucune spécificité.

Et d'ailleurs, d'où viennent les clunisiens ? En 1869, dans le Bulletin Monumental, l'antiquaire Alfred de Surigny concluait une chronique sur quelques sculptures médiévales par ces mots :

Avant de nous quitter, convenons d'une chose : ne nous servons plus du mot clunisien, inventé par M. Viollet-le-Duc. Je vous le dirai tout bas, pour qu'il ne l'entende pas. Quand il est question d'un bénédictin, on dit cluniste ; quand c'est un bourgeois de Cluny, on dit clunisois : jamais clunisien, pas plus que citeausien²².

Le poids historiographique d'Eugène Viollet-le-Duc a eu raison de l'adjectif « cluniste », que l'on compte aujourd'hui parmi

²² « Courte réponse à M. de Verneilh par M. de Surigny », dans *Bulletin Monumental*, 4° série, tome 5 (= vol. 35), 1869, p. 827-829 (citation p. 829). Je remercie Martin Bressani (Univ. McGill, Montréal) de m'avoir fait connaître cet article.

les néologismes dépassés, comme les « Carlovingiens » chers aux historiens du xix° siècle. L'adjectif clunisien est devenu d'usage courant pour qualifier les moines, leur architecture, leur art, leurs productions écrites, ce qui n'a pas manqué de réifier l'idée selon laquelle il existait un monachisme clunisien, conscient de ses spécificités, doté d'une institution propre et se distinguant par un certain nombre de traits culturels des autres formes de monachisme. Une telle conception catégorielle n'est pas sans lien avec la réorganisation des communautés monastiques dans la deuxième moitié du xix° siècle selon des ordres distincts eux-mêmes subdivisés en sous-branches clairement définies. Elle est en revanche assez éloignée de la manière dont les moines de Cluny ont pensé et organisé leurs rapports sociaux pendant les trois premiers siècles de leur existence.

Dans le sillage ouvert par Joachim Wollasch et Karl Schmidt à la fin des années 1960, toute une génération d'historiens allemands a montré la perméabilité des réseaux de fraternité monastique des xe et xie siècles au-delà des seuls moines qui suivent les coutumes clunisiennes et, a fortiori, de ceux qui entretiennent une relation de dépendance explicite avec l'abbaye bourguignonne. Le réseau de fraternité qui se noue autour de l'abbé et des moines de Cluny englobe des aristocrates laïcs qui ne se sont pas convertis mais dont les bienfaits sont commémorés et dont le corps repose parfois au sein du monastère. Les monastères réformés par les abbés du premier Cluny, de Bernon à Mayeul, n'entretiennent pas nécessairement de relation durable ni hiérarchique avec les réformateurs après leur départ²³.

Faire de ces moines des clunisiens revient à postuler l'existence d'un corps qui se définit lui-même comme tel, alors que cette situation ne s'élabore pas avant le tournant des années 1100.

²³ J. Wollasch, Cluny - «Licht der Welt ». Aufstieg und Niedergang der klösterlichen Gemeinschaft, Zürich / Düsseldorf, Artemis und Winckler, 1996; D. POECK, Cluniacensis Ecclesia. Der cluniacensische Klosterverband (10.-12. Jahrhundert), München, Wilhelm Fink, 1998. Ces deux ouvrages renvoient à toute la bibliographie antérieure.

C'est alors sur le modèle de l'Église que l'abbé de Cluny pense la famille dont il est le père, sachant que l'*Ecclesia cluniacensis* se considère comme une organisation sociale dont le cœur est formé par les moines et dont les membres sont les fidèles qui honorent leur *servicium* auprès d'eux. Et ce n'est que lentement, entre le milieu du xIII^e et les premières années du XIII^e siècle, que les moines de Cluny se penseront comme un ordre, distinct des autres ordres monastiques constitutifs de l'Église universelle, comme l'ordre cistercien, l'ordre des frères prêcheurs ou l'ordre des frères mineurs²⁴.

Si les clunisiens ne se pensent pas comme un ordre distinct avant le xiiie siècle, leurs productions ne sont guère plus identifiables en termes catégoriels. Les historiens de l'art et de l'architecture le savent bien, qui ont renoncé à définir les catégories spécifiques de l'art clunisien²⁵. Par ailleurs, les travaux consacrés aux coutumiers ont mis au jour la nébuleuse monastique polarisée par l'abbaye de Cluny, entre le xe et le xue siècle, selon des termes qui devraient nous inciter à plus de prudence dans l'usage du qualificatif de « clunisiens » avant les mises en ordre des xue et xue siècles. Jusqu'aux années 1080, les coutumes dites de Cluny (consuetudines antiquiores de la fin du xe siècle, et Liber tramitis aeui Odilonis, des années 1030) sont en effet conservées uniquement par le biais de monastères qui n'ont jamais été affiliés à l'abbaye bourguignonne²⁶. Les variantes entre les manuscrits sont nombreuses, à la mesure de l'adaptation des textes dans les monastères pour lesquels ils sont copiés27. En conservant, malgré ces observations, les notions de coutumes et de monastères clunisiens, n'envisage-t-on pas l'Église

²⁴ G. MELVILLE, « Die cluniazensische Reformatio tam in capite quam in membris. Institutioneller Wandel zwischen Anpassung und Bewahrung », dans Sozialer Wandel im Mittelalter. Wahrnemungsformen, Erklärungsmuster, Regelungsmechanismen, dir. J. MIETHKE, K. SCHREINER, Sigmaringen, Thorbecke, 1994, p. 249-297.

²⁵ D. Russo, « Peut-on parler d'un art clunisien? », Dossiers d'archéologie, n°269 (décembre 2001-janvier 2002), p. 62-67.

On remontera le fil de la bibliographie avec le dernier ouvrage paru: From Dead of Night to End of Day: The Medieval Cluniac Customs – Du cœur de la nuit à la fin du jour: les coutumes clunisiennes au Moyen Age, dir. S. BOYNTON et I. COCHELIN, Turnhout, Brepols (Disciplina Monastica 3), 2005.

des xe et xie siècles de manière anachronique sous l'influence de la conception organiciste qui s'impose au xie siècle (*De diversis ordinibus qui sunt in Ecclesia*²⁸), alors que l'*ordo monasticus* – dont la version établie à Cluny était considérée comme l'une des plus accomplies – se pensait comme un mode de vie intégrateur au-delà des divergences de coutumes ?

Sources ou monuments?

Les historiens ont pris l'habitude au xixe siècle de parler de leurs sources, rompant avec une tradition plus ancienne qui privilégiait la notion de monument et dont les Monumenta Germaniae Historica évoquent le souvenir. La notion fait partie du vocabulaire usuel des historiens : on l'apprend dès la première année à tous les étudiants et on ne manquera pas de leur reprocher, le cas échéant, le manque d'ancrage de leurs réflexions sur les sources. Un volume paru récemment sous la direction d'André Vauchez et Cécile Caby se présente comme « une introduction aux sources, au sens large, de l'histoire des ordres religieux médiévaux »29. On y trouve une présentation détaillée des différents types de documents susceptibles de nourrir la réflexion historique sur les moines et religieux du Moyen Âge. Autrement dit, il s'agit d'une démarche intellectuelle, classique et normale, qui consiste à positionner la recherche historique à partir d'un fait social défini - en l'occurrence le monachisme - et de partir à la recherche des sources qui vont permettre d'en cerner les contours.

²⁷ B. Tutsch, Studien zur Rezeptionsgeschichte der Consuetudines Ulrichs von Cluny, Münster, Lit, 1998.

²⁸ Tel est le titre d'un ouvrage emblématique du souci d'ordonner l'Église au milieu du xII^e siècle, rédigé par un auteur anonyme vers 1140, sans doute un chanoine régulier du diocèse de Liège: Libellus de diversis ordinibus et professionibus qui sunt in aecclesia, éd. et trad. G. Constable et B. Smith, Oxford, Clarendon Press, 1972.

L'histoire des moines, chanoines et religieux au Moyen Âge. Guide de recherche et documents, dir. A. VAUCHEZ et C. CABY, Turnhout, Bepols, 2003 (L'Atelier du médiéviste 9), citation p. 6.

En 2003, une réflexion stimulante sur la notion de « source » a été engagée à l'initiative de Joseph Morsel dans le cadre de l'École doctorale de l'Université Paris I30. J'en résume quelques points pour les articuler ensuite à la documentation clunisienne. Quelle que soit son apparente neutralité, fondée en fait sur sa banalisation depuis des décennies, la notion de source demeure problématique. Elle repose sur la conception selon laquelle tout document, toute trace, quel que soit son degré de construction par l'historien, peut être soumis à une enquête, pour « abreuver », « éclairer » l'historien sur le passé. La notion de source fait du document un point de départ (de jaillissement), alors qu'il s'agit d'un point d'arrivée, dans la mesure où tout document est un objet produit par une société³¹. Une charte, un récit exemplaire, une Vie de saint, un reliquaire, une sculpture monumentale, une scène peinte sur les murs d'un bâtiment, une église... sont les produits à la fois conscients et non conscients d'intentions, de tensions sociales, de représentations sous-jacentes qu'ils expriment (et tendent à infléchir) tout autant par leur contenu objectif (le « texte ». l'« image ») que par leurs formes et usages sociaux 32. En considérant ces objets comme nos sources, nous effectuons une démarche d'appropriation du passé pour légitimer nos propres constructions discursives³³, posant implicitement l'existence d'une certaine vérité intrinsèque qui se trouve dans les documents et que les historiens, grâce à une méthode spécifique de « traitement des sources », vont mettre au jour. Un objet textuel, figuré ou architectural exprime un ensemble de relations sociales et notre tâche d'historien devrait être de reconstruire ces relations qui ont

Julia de l'école doctorale d'histoire de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris, Publications de la Sorbonne, 2004, p. 273-362.

J. Morsel, « Les sources sont-elles le «pain de l'historien» », dans *Hypothèses* 2003, ouv. cité note précédente, p. 273-286 (ici p. 278).

³² En ce qui concerne les images, Jérôme Baschet a proposé le concept d'« imagesobjets » qui invite également à prendre en compte les aspects matériels et visuels des objets figurés: J. BASCHET, « L'image-objet », dans L'image. Fonctions et usages des images dans l'Occident médiéval, dir. J.-C. SCHMITT et J. BASCHET, Paris, Le Léopard d'or, 1996 (Cahiers du Léopard d'or, 5), p. 7-26.

permis la fabrication des objets, qui en expliquent la forme et le contenu et qui permettent de comprendre les raisons de leur conservation jusqu'à nous, ce dernier aspect n'allant pas de soi. En considérant les objets médiévaux comme des sources, nous risquons également de ne pas prendre conscience de la manière dont nous transformons nous-mêmes les objets que nous étudions en les soumettant à nos questionnaires. L'autoréflexion sur l'aspect construit du questionnaire est une donnée normale de la démarche sociologique depuis plusieurs décennies, mais pas vraiment de la nôtre³⁴. Nous aurions tout intérêt à l'adopter à l'heure où les matériaux de nos recherches font l'objet d'une diffusion sans précédent grâce aux bases de données informatisées – je pense avant tout aux textes et aux images – transformant ainsi radicalement les rapports que nous pouvons entretenir avec ces objets.

Encore une fois, le cas clunisien pourra s'avérer emblématique. Les chartes, diplômes, lettres et privilèges qui étaient conservées dans les archives de l'abbaye de Cluny depuis le xe siècle, et dont Sébastien Barret vient d'écrire l'histoire, sont parvenus jusqu'à nous à travers les filtres successifs des moines du Moyen Âge, des érudits des xvIIIe et xvIIIe siècle, des pilleurs, déprédateurs et collectionneurs des xIXe et xxe siècles et des éditeurs qui leur ont succédé depuis les années 1870. Tous les clunisiologues connaissent les mérites et les inconvénients du Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny publié en 6 volumes entre 1876 et 1903 par

Je paraphrase ici L. Kuchenbuch qui évoque la démarche non réflexive à partir des sources comme un « système d'appropriation du passé par le métier d'historien », L. Kuchenbuch, « Sources ou documents ? Contribution à l'histoire d'une évidence méthodologique », dans Hypothèses 2003. Travaux de l'école doctorale d'histoire de l'Université Paris I – Panthéon-Sorbonne, Paris, Presses de l'université de la Sorbonne, 2004, p. 287-315.

³⁴ P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon et J.-C. Passeron, Le métier de sociologue. Préalables épistémologiques, Paris / Berlin / New York, Mouton, 1968; J. Fabian, Le temps et les autres. Comment l'anthropologie construit son objet, traduit de l'anglais par E. Henry-Bossonney et B. Müller, Toulouse, Anacharsis éditions, 2006 (éd. originale américaine 1983).

Auguste Bernard et Alexandre Bruel35. Ont été publiés simultanément et par ordre chronologique des documents antérieurs à 1300 dont le point commun est d'avoir été conservés dans le chartrier clunisien, mais dont la tradition était fort variable : des actes originaux, des copies issues des cartulaires des xie, xiie et xiiie siècles, des copies effectuées par les érudits mandatés par le roi de France aux xviie et surtout à la fin du xviiie siècle. Ce Recueil des chartes aurait pu s'appeler Recueil des sources pour l'Histoire de Cluny, dans la mesure où il répond strictement au projet positiviste de publier des documents susceptibles de nourrir les questionnaires scientifiques des historiens. En effet, on y trouve bien autre chose que des chartes et, surtout, les objets mêmes dont proviennent les textes publiés passent au second plan. L'ordre des cartulaires est déstructuré et les caractéristiques formelles des originaux ne sont que rarement mentionnées. Dans la mesure du possible, les documents sont datés, mais les chartes dépourvues de toute mention chronologique sont légion, particulièrement au xie siècle, c'est-à-dire la période pour laquelle on conserve le plus grand nombre d'actes. Les éditeurs ont adopté un classement chronologique, en fonction de la position de l'acte non daté dans les cartulaires des xie et xiie siècles, sachant que ceux-ci sont organisés en fonction des abbatiats successifs. Mais dès lors que, dans les cartulaires, le classement par abbé s'articule à des classements thématiques, des actes de dates très différentes peuvent avoir été copiés l'un à la suite de l'autre. Des corrections de datation ont été apportées par Maurice Chaume depuis bien longtemps, plusieurs chercheurs ont complété ce travail colossal, mais la tâche n'est pas encore terminée plus d'un siècle après la publication de Recueil de Bernard et Bruel36.

Il a fallu attendre les années 90 du xx^e siècle pour que des historiens s'intéressent à la structure des cartulaires de Cluny et mettent ainsi en évidence leur caractère monumental, c'est-à-dire

³⁵ Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, formé par A. Bernard, éd. par A. Bruel, 6 vol., Paris, Imprimerie nationale, 1876-1903 (Collection des Documents inédits sur l'Histoire de France).

construit³⁷. L'agencement des documents ne doit rien au hasard et l'œuvre historiographique organisée entre 1050 et 1100 s'articule à la structuration de l'Église clunisienne. Alors même que l'on scrutait les cartulaires, Hartmut Atsma, Jean Vézin et Sébastien Barret ont commencé de publier, en fac-similé avec transcription et apparat critique, l'ensemble des actes originaux provenant du chartrier de Cluny antérieurs à 1050³⁸. Ces « monuments pour la paléographie médiévale », comme l'indique le titre de la collection, sont bien plus que des instruments de travail pour les étudiants chartistes. Ils permettent d'effectuer un véritable retour aux documents que la publication du *Recueil* avait contribué à éloigner.

³⁶ M. Chaume, « Observations sur la chronologie des chartes de l'abbaye de Cluny», Revue Mabillon, XVI (1926), p. 44-48; XXIX (1939), p. 81-89, 133-142; XXXI (1941), p. 14-19, 42-45, 69-82; XXXII (1942), p. 15-20, 133-136; XXXVIII (1948), p. 1-6; XXXIX (1949), p. 41-43; XLII (1952), p. 1-4. D. VAN DEN EYNDE, « Remarques sur la chronologie du cartulaire de Cluny au temps de Pierre le Vénérable», Antonianum, XLIII-3 (juil.-sept. 1968), p. 217-259. Plusieurs chartes antérieures à 1050 ont été redatées par B. Rosenwein, To be the Neighbor of Saint Peter. The Social Meaning of Cluny's Property (909-1049), Ithaca / London, Cornell University Press, 1989, p. 231. On attend toujours la publication de la thèse de M. Hillebrandt, Untersuchungen zur Überlieferung und Chronologie der Urkunden des Klosters Cluny, Diss. Phil. Münster, 1994. Sur sa méthode de datation, M. Hillebrandt, « Social Groups as Recognition Patterns: a Means of Dating Medieval Charters», dans Dating Undated Medieval Charters, dir. M. Gervers, Woodbridge, The Boydell Press, 2000, p. 163-174.

³⁷ D. Iogna-Prat, « La Geste des origines dans l'historiographie clunisienne des xiscieles », Revue Bénédictine, 102, 1-2 (1992), p. 135-191, repris dans Id., Études clunisiennes, ouv. cité n. 19, p. 161-200; Id., « La confection des cartulaires et l'historiographie à Cluny (xiscieles) », dans Les cartulaires. Actes de la Table ronde organisée par l'École nationale des chartes et le GDR 121 du CNRS (Paris, 5-7 décembre 1991), dir. O. Guyotteannin, L. Morelle, M. Parisse, Paris, École des chartes, 1993, p. 27-44; M. Hillebrandt, « Les cartulaires de l'abbaye de Cluny », Mélanges de la Société d'Histoire du droit des anciens pays bourguignons, comtois et romands, 50 (1993), p. 7-18; B. Rosenwein, « Cluny's Immunities in the Tenth and Eleventh Centuries. Images and Narratives », dans Die Cluniazenser, ouv. cité n. 18, p. 133-163; H. Atsma et J. Vézin, « Gestion de la mémoire à l'époque de saint Hugues (1049-1109): la genèse paléographique et codicologique du plus ancien cartulaire de l'abbaye de Cluny », Histoire et archives, 7 (janvier-juin 2000), p. 5-29; S. Barret, La mémoire et l'écrit, ouv. cité n. 5, p. 247-287.

L'un des mérites des recherches sur les chartes et les cartulaires a été de souligner la cohérence des différents chantiers d'écriture mis en œuvre par les moines de Cluny entre le xe et le xiiie siècle. La structuration du chartrier de Cluny et la composition des cartulaires va de pair avec la construction discursive d'une sainteté abbatiale clunisienne avec la figure de saint Mayeul (D. Iogna-Prat) et, dans un second temps, avec la construction institutionnelle de l'Église puis de l'ordre clunisiens (G. Melville). Toutes ces recherches nous conduisent vers une analyse « monumentale » et constructiviste de la documentation écrite de Cluny. Les « monuments » de parchemin accompagnent et légitiment les constructions d'un espace social polarisé par les moines et les lieux qu'ils desservent. La mise en chantier du cartulaire des privilèges de Cluny (dit cartulaire C) et le souhait d'articuler en un seul volume les deux cartulaires plus anciens (dits cartulaires A et B) serait, selon les dernières hypothèses de Jean Vezin et Hartmut Atsma, lancée en 1095 lors du séjour du pape Urbain II à Cluny³⁹. C'est alors que sont posées les bases scripturaires et sociales du « ban sacré » de Cluny, zone à l'intérieur de laquelle les rapports sociaux sont entièrement déterminés par la médiation monastique entre terre et ciel. C'est alors également que les parties occidentales de la nouvelle église abbatiale sont consacrées⁴⁰. Cette conjonction ne doit rien au hasard et devrait tous nous inciter à lire simultanément les monuments de pierre et de parchemin que les moines ont soigneusement construits et ordonnés pour la postérité. La vieille notion de monumentum, utilisée entre le xviie et le xixe siècle pour qualifier les documents écrits, les objets et les édifices à valeur commémorative et

³⁸ Les plus anciens documents originaux de l'abbaye de Cluny (xf-xf siècles), éd. H. Atsma, S. Barret, J. Vezin, tome I, Paris, BnF, Collection Bourgogne, vol. 76, n° 2 à 5 et 7 à 32, tome II, Documents n° 31 à 60 : Paris, BnF, Collection Bourgogne, vol. 77, n° 39 à 61, Tome III, Documents n° 61 à 90, Paris, BnF, Collection de Bourgogne, vol. 77, n° 62 à 89, Turnhout, Brepols, 1997-2002 (Monumenta Palaeographica Medii Ævi. Series Gallica).

³⁹ H. Atsma et J. Vezin, « Gestion de la mémoire », art. cité n. 37.

⁴⁰ Sur ces points, je me permets de renvoyer à D. Mehu, Paix et communautés autour de l'abbaye de Cluny (x^e-xx^e siècle), Lyon, Presses universitaires, 2001, p. 151-166.

institutionnalisante, mérite d'être réintroduite dans notre champ lexical. Elle permet de dépasser les notions trop peu historicisées de *texte* et de *source*, elle exprime explicitement l'aspect construit de tous les documents-monuments⁴¹, et elle incite à prendre en compte *tous* les *monumenta*, qu'ils soient constitués de pierre, de parchemin, de lettres, de bois, de terre et de pigments.

Et quand bien même cette attitude à l'égard des monuments clunisiens serait-elle adoptée, on doit rester vigilant pour maintenir le cap devant les innovations profondes qui concernent aujourd'hui la pratique de l'historien médiéviste. En janvier 2007, le prestataire de service WordPro, établi à Pondichéry, a terminé la saisie des 6000 chartes de Cluny publiées dans le Recueil d'Auguste Bernard et Alexandre Bruel⁴². Il est prévu que la base de données soit disponible en ligne à brève échéance. La source de cette base est l'édition de Bernard et Bruel, car elle est dépourvue de droits d'auteurs. Pour l'heure, les datations erronées ne sont pas corrigées. La mise à plat des originaux, des copies des cartulaires et des copies modernes est renforcée par le medium informatique qui permet de

⁴¹ Cette expression a été revalorisée il y a quelques années par P. Toubert, « Tout est document », art. cité n. 7, p. 89.

⁴² Ce travail s'ajoute à la saisie des autres chartes bourguignonnes antérieures à 1300 dont la publication est dépourvue de droits d'auteur, afin d'alimenter la base de données des Chartae Burgundiae Medii Aevi (CBMA) dont la responsabilité relève du Centre d'études médiévales d'Auxerre (UMR 5594 du CNRS, Dijon-Auxerre). Le projet est coordonné par É. Magnani et M.-J. Gasse-Grandjean, « Chartae Burgundiae Medii aevi (CBMA) », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 9 (2004-2005), p. 179. Il s'inscrit dans le programme « Chartes et pouvoir » dirigé par Benoît-Michel Tock dont l'un des objectifs est la réalisation de la base de données Chartae Galliae (ChaGal) réunissant les actes édités antérieurs à 1300. B.-M. Tock, « Chartes et pouvoir au Moyen Âge », Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 9 (2004-2005), p. 173-177. Ces deux articles sont consultables en ligne sur le site du Centre d'études médiévales d'Auxerre, respectivement : http://cem.revues.org/document747.html et http://cem.revues.org/document751.html, consultés le 6 février 2007. Outre la constitution de la base de données, le CEM d'Auxerre prévoit de publier en 2008 un volume collectif présentant les travaux en cours : CBMA - Chartae Burgundiae Medii Aevi. Les fonds diplomatiques bourguignons.

croiser les textes à loisir et avec une grande facilité. Cette base de données en cours de traitement pose de vrais problèmes méthodologiques qu'il nous faudra résoudre. Si l'on n'y prend garde, la disposition uniforme et dématérialisée des chartes créera une nouvelle distance entre le document-objet sur lesquels les mots ont été écrits et l'esprit du chercheur. L'une de nos tâches les plus urgentes est maintenant de mettre au point les instruments efficaces qui nous permettent d'utiliser avec pertinence ces nouvelles données, sans pour autant perdre de vue les objets dont elles émanent et les rapports sociaux qui les ont produites.

Concluons sur l'avenir. Les matériaux informatiques offrent des possibilités extraordinaires qu'il était impossible à un seul chercheur de mettre en œuvre auparavant. Les recherches sémantiques sont celles auxquelles on pense en premier lieu, et il est fort à parier que nombre d'études vont explorer cette voix dans les années à venir. L'article d'Isabelle Rosé montre le profit que l'on peut tirer des outils informatiques pour comparer la structure lexicale de plusieurs textes et, dans ce cas précis, soutenir avec pertinence l'attribution à un auteur. Il est désormais facile de savoir si un groupe de mots relève du formulaire ou de la citation, s'il apparaît à une date déterminée et devient ultérieurement désuet. La numérisation des textes facilite aussi considérablement les études de champ sémantique qui reposent sur des listes et comptages de mots en prenant en compte leur sens dans les phrases, les synonymes et

antonymes, les cas et genres auxquels ils sont employés. La recherche dans ce domaine en est encore à ses balbutiements, mais les matériaux sont disponibles pour qu'elle s'épanouisse⁴³.

La facilité avec laquelle il est désormais permis de disposer des textes clunisiens sur son ordinateur est un atout considérable pour nos recherches à venir. Il est souhaitable que cette disponibilité et la malléabilité des textes nous invitent à élaborer de nouvelles méthodes de lecture et à repenser la valeur sociale des textes, des objets, des lettres et des monuments sur lesquels nous construisons nos discours historiques.

⁴³ Alain Guerreau plaide depuis plusieurs années pour le développement de ces méthodes au sein de la médiévistique : A. Guerreau, « Pourquoi (et comment) l'historien doit-il compter les mots? », Histoire et mesure, 4 (1989), p. 81-105; Ip., L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moven Âge au xxf siècle?, Paris, Seuil, 2001, p. 191-237. En 2004, il a publié en ligne sur le site de l'École des chartes un manuel pour guider les recherches statistiques des historiens : Statistiques pour historiens, http://elec.enc.sorbonne.fr/ statistiques/stat2004.pdf, avec trois chapitres sur la statistique lexicale, p. 105-141, qui seront complétés par un article programmatique, « Les caractères fondamentaux de la manipulation formelle/statistique des textes historiques (« anciens ») numérisés. Éléments pour un programme de recherche », à paraître. Il a éprouvé sa méthode dans deux articles : « Le champ sémantique de l'espace dans la vita de saint Maïeul (Cluny, début du xie siècle) », Journal des Savants. juil.-déc. 1997, p. 363-419, et « Textus chez les auteurs latins du 12° siècle », art. cité n. 9. Parmi les études novatrices fondées sur l'analyse d'un champ sémantique, on retiendra celles d'A. Guerreau-Jalabert, « Parole / parabole. La parole dans les langues romanes : analyse d'un champ lexical et sémantique », dans La parole du prédicateur, V-xv siècle, études réunies par R. M. Dessi et M. Lauwers, Nice, Centre d'Études médiévales, 1997, p. 311-339, et celle de B. Bon et A. Guerreau-Jalabert, « Pietas : réflexions sur l'analyse sémantique et le traitement lexicographique d'un vocable médiéval », Médiévales, 42 (printemps 2002), p. 73-88. Isabelle Rosé prépare une recherche sur les mots de la dîme dans les cartulaires bourguignons, à partir de la base CBMA (travail préliminaire présenté à la table ronde de Nice, organisée par Michel Lauwers les 8 et 9 juin 2007, Dîme, biens d'église et territoire ecclésial dans l'Occident du Moven Âge).